



**ECONOMIE SOCIALE
EN CORSE**

**Emploi en 2008
et conjoncture**

Cécile BAZIN – Alexis GUYONVARCH
Iwanig LE VAILLANT – Jacques MALET

LES CHIFFRES CLEFS EN 2008 :

Plus de 1 000 établissements employeurs.

Près de 8 400 salariés, soit 11,2% du total des salariés privés

Près de 160 millions d'euros de salaires distribués en 2008.

Les acteurs de l'économie sociale et les décideurs publics et privés disposent désormais d'informations issues de deux types de sources complémentaires : le Conseil national des Chambres régionales de l'économie sociale (CNCRES) travaille avec l'INSEE, le réseau associatif Recherches & Solidarités travaille en coopération avec l'ACOSS – URSSAF et la Mutualité sociale agricole (MSA).

Cette complémentarité est mise en œuvre dans le cadre d'une convention pluriannuelle signée le 31 juillet 2009 entre le CNCRES et Recherches & Solidarités. Au-delà de l'Atlas de l'économie sociale réalisé en 2009 par le CNCRES, cette monographie régionale permet, grâce au soutien de l'Assemblée des Régions de France et de la Caisse des dépôts, d'actualiser les données de l'emploi à l'ensemble de l'année 2008, ainsi qu'en conjoncture, et pour le secteur associatif, au premier semestre 2009.

I - SOURCES ET METHODOLOGIE

Les données présentées ici sont produites dans le cadre d'une coopération pluriannuelle établie avec l'ACOSS-URSSAF et la MSA. Des critères identiques, reposant sur la catégorie juridique et sur le code activité des établissements employeurs, ont permis de réunir des informations tout à fait homogènes pour le régime général et pour le régime agricole de sécurité sociale. Elles sont également homogènes d'une année sur l'autre.

Les données présentées à l'unité près doivent être lues avec prudence, en raison de la petite marge d'erreur, toujours possible dans ce type de recensements. Les informations complètes concernant le périmètre, ainsi que la méthodologie utilisée, sont disponibles dans le cadre de l'étude nationale publiée en juin 2009.¹

II - LE POIDS DE CHACUNE DES QUATRE COMPOSANTES

Dès lors que l'Ile de France présente des résultats atypiques, il a été jugé opportun de rapporter les données régionales à la moyenne France métropolitaine, d'une part, et à la référence, hors Ile de France, d'autre part. Le lecteur pourra ainsi choisir le repère qu'il souhaite privilégier.

Tableau 1 : Les établissements employeurs

Etablissements	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Corse	967	NC	44	58	1 070
Ventilation Région	90,4%	NC	4,1%	5,4%	100,0%
Ventilation France	81,0%	0,5%	3,0%	15,5%	100,0%
Ventilation hors IF	79,7%	0,4%	3,1%	16,8%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S. La mention NC (non communicable) correspond au respect du secret statistique.

La région se caractérise par une proportion légèrement plus forte du nombre des employeurs associatifs et mutualistes, et par une proportion nettement plus faible des employeurs coopératifs, par rapport aux repères nationaux.

¹ « Economie sociale : bilan de l'emploi en 2008 et conjoncture » – www.recherches-solidarites.org

Tableau 2 : Les salariés

Salariés	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Corse	6 963	NC	513	901	8 378
Ventilation Région	83,1%	NC	6,1%	10,8%	100,0%
Ventilation France	77,6%	2,7%	5,3%	14,4%	100,0%
Ventilation hors IDF	77,2%	2,0%	5,1%	15,7%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S. La mention NC (non communicable) correspond au respect du secret statistique.

Les proportions de salariés se retrouvent globalement en comparaison de la proportion d'établissements employeurs à l'exception des coopératives dont la taille est un peu plus importante en Corse que pour l'ensemble des régions.

Tableau 3 : La masse salariale (en K €)

Masse salariale	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Corse	116 415	NC	14 477	27 671	158 586
Ventilation Région	73,5%	NC	9,1%	17,4%	100,0%
Ventilation France	69,1%	3,4%	7,7%	19,8%	100,0%
Ventilation hors IDF	67,9%	2,5%	7,5%	22,1%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S. La mention NC (non communicable) correspond au respect du secret statistique.

Alors que la proportion des salariés associatifs était de 83% du total de l'économie sociale, la proportion de la masse salariale correspondante est de l'ordre de 73%, seulement, compte tenu du fait qu'il existe de nombreux emplois à temps partiel dans ce secteur, notamment dans les domaines des loisirs, du sport et de la culture.

III – LES ENJEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Le nombre des salariés de l'économie sociale, composante par composante, est rapporté au total des salariés du secteur privé appelé aussi concurrentiel. Les emplois publics n'ont pas été pris en compte dans la mesure où leur proportion varie très fortement d'une région à l'autre (entre 8% et 20%, voire jusqu'à 30% dans les DOM²), ce qui modifierait très sensiblement la lecture de ce repère.

METHODOLOGIE : La notion de secteur concurrentiel est ici la suivante³ : *le champ couvre l'ensemble des cotisants de tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile).* La même notion a été utilisée par les services de la MSA.

² Source : Insee, Estimations d'emploi 2006

³ Source : ACOSS STAT n°81 mai 2009. Il s'agit bien ici de salariés, non compris les travailleurs indépendants.

Le tableau suivant présente la part que représente l'emploi dans chacune des quatre composantes de l'économie sociale, en 2008, par rapport à l'ensemble des salariés du secteur privé.

Tableau 4 : part du secteur privé

Part du secteur privé	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES
Corse	9,3%	0,0%	0,7%	1,2%	11,2%
France	9,2%	0,3%	0,7%	1,7%	11,9%
Hors Ile de France	10,1%	0,3%	0,7%	2,0%	13,1%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

La région se situe au-dessous des repères nationaux, hors Ile de France : 9,3% des emplois privés sont situés dans une association et 1,2% dans une coopérative. Ces deux caractéristiques expliquent que l'ensemble de l'économie sociale se situe globalement au-dessous des repères nationaux : un emploi privé sur neuf.

IV – EVOLUTION 2007-2008

PRECISION METHODOLOGIQUE : La nomenclature d'activité (NAF) permet, en lien avec la notion de catégorie juridique, de déterminer le périmètre de l'économie sociale. Cette nomenclature a changé au 1^{er} janvier 2008. Les conséquences de ce changement ont été systématiquement observées, dans le cadre de la coopération entre R&S, l'ACOSS et la MSA. Pour garantir la comparabilité entre l'année 2008 et les années antérieures, une rétopolation a été organisée, à partir de la nouvelle nomenclature d'activités.

A cette occasion, plusieurs mouvements ont été observés d'une année sur l'autre, qui peuvent influencer les résultats de l'évolution : ils ne concernent que les coopératives et les mutuelles, lorsque des établissements ou des filiales, en raison de leur statut juridique (société anonyme ou groupement d'intérêt économique par exemple), entrent ou sortent du périmètre de l'économie sociale. Des échanges sont en cours, entre le CNCRES – les CRES – et l'équipe de Recherches & Solidarités, dans l'objectif de mieux appréhender le périmètre de l'économie sociale, tel qu'il a été défini, selon les critères et les moyens statistiques disponibles.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008. Pour parvenir à une comparaison pertinente, et comme indiqué précédemment, il a été construit selon des périmètres identiques pour chacune de ces deux années.

Tableau 5 : évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008

	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES	Privé
Corse	5,5%	0,0%	-3,0%	-0,6%	4,3%	3,0%
France	1,9%	1,1%	-3,9%	-2,1%	1,0%	1,1%
Hors Ile de France	2,1%	0,3%	-3,8%	-1,9%	1,1%	1,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

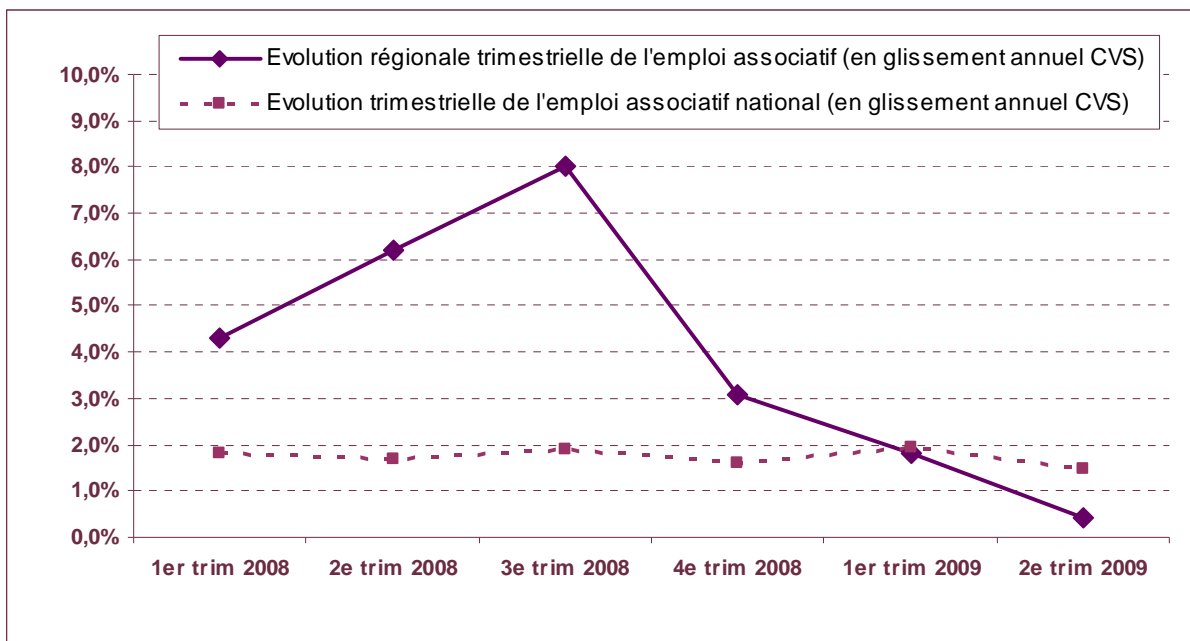
Au bilan, l'emploi de l'économie sociale de la région a évolué de 4,3% en 2008, alors que l'emploi privé régional se situait en hausse de 3,0%, beaucoup plus fortement qu'au plan national. Au sein de l'économie sociale, les associations ont vu leur nombre de salariés progresser de 5,5%, beaucoup plus qu'au plan national.

V – LA CONJONCTURE

PRECISION METHODOLOGIQUE : Compte tenu des variations observées dans le groupe des coopératives et dans celui des mutuelles, notamment du fait des changements de statuts juridiques, ce suivi de conjoncture porte sur le groupe des associations, dont le périmètre est bien maîtrisé.

L'observation des données est trimestrielle, en glissement annuel corrigé des variations saisonnières. Cette méthode – pratiquée par l'ACOSS pour l'ensemble de ses suivis de conjoncture – permet de corriger les séries, notamment de l'impact des versements de primes et des fluctuations saisonnières de l'emploi.

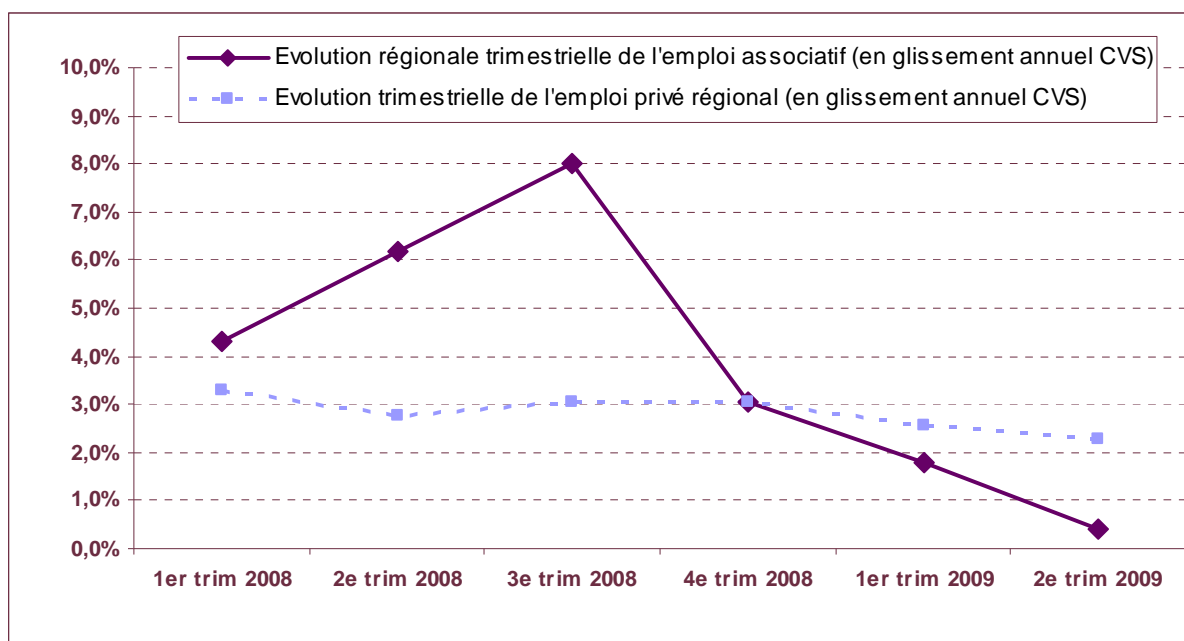
Ce premier graphique présente l'évolution de l'emploi dans le secteur associatif de la région, comparée à l'évolution de l'emploi associatif national. Chaque trimestre est comparé au même trimestre de l'année N - 1, après correction des variations saisonnières.



Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

L'évolution de l'emploi associatif est très supérieure aux repères nationaux pour les trois premiers trimestres de l'année 2008. La courbe régionale a ensuite rejoint la courbe nationale.

Un deuxième graphique permet de rapprocher l'évolution de l'emploi associatif de la région à celle de l'ensemble de l'emploi privé, au sein de cette même région. Il est également construit à partir du glissement annuel, corrigé des variations saisonnières.



Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

L'évolution de l'emploi associatif était supérieure à celle de l'emploi privé, au cours du premier semestre 2008, et elle a été ensuite comparable. La Corse est la seule région dans laquelle ce phénomène se produit, l'emploi privé se situant dans une bien plus mauvaise position ailleurs.

VI – LES SPECIFICITES REGIONALES

La région se caractérise par une présence relativement faible du salariat associatif (9,3% contre 10,1%) et coopératif (1,2% contre 2,0%), ce qui explique une présence relativement faible de l'économie sociale avec seulement 11,2% du total des salariés privés.

La région ne connaît pas de difficultés importantes, avec un emploi privé qui augmente en région quand il diminue au plan national. Néanmoins, le secteur de l'économie sociale représente ici, parmi d'autres, un enjeu économique fort avec de fortes progressions de l'emploi associatif et coopératif en 2008.

N'oublions pas, non plus, qu'au-delà du lien social que développent les associations, les fondations, les mutuelles et les coopératives, les emplois correspondants sont fortement ancrés au territoire et sont pour la plupart à l'abri de toute délocalisation.

